

mineux. Si nous décidions donc de construire des usines de sables bitumineux pour assurer notre autonomie en 1990, combien faudrait-il en construire? Pour remplacer les quantités que nous importons aujourd'hui, il faudrait en construire trois. Pour tenir compte de l'épuisement des réserves conventionnelles en Alberta—et je reviendrai à la récupération tertiaire et aux résultats que cela pourrait donner—nous avons besoin d'une usine par an. Une par an. Cela pour assurer notre autonomie dans le domaine de l'énergie et maintenir la consommation à 1.8 million de barils par jour. Pour maintenir ce taux de consommation, combler l'écart actuel et tenir compte de l'épuisement des réserves conventionnelles, il nous faudrait littéralement 12 ou 13 usines de sables bitumineux d'ici 1990.

Quel en serait le coût? La prochaine usine, l'usine d'Al-sands, coûterait à peu près 5.5 milliards de dollars. Mais la suivante coûterait 15 p. 100 de plus, la suivante encore plus et la suivante encore beaucoup plus à cause du seul facteur de l'inflation. Quel en serait le coût d'exploitation? J'ai entendu toutes sortes d'absurdités venant d'en face au sujet de \$15 le baril. C'est bien ce que coûte aujourd'hui le pétrole de Syncrude dont l'usine n'a coûté que 1.8 milliard de dollars à un taux d'intérêt de 7 ou 8 p. 100, non de 13 ou 15 p. 100.

Le financement d'une nouvelle usine de traitement des sables bitumineux pouvant produire 100,000 barils par jour reviendrait à environ \$15 à \$20 le baril en intérêts seulement. Le seul coût de financement d'une usine de 5.5 à 6 milliards de dollars serait aujourd'hui de \$15 à \$20 le baril.

Je voudrais ajouter, avant la suspension . . .

Le vice-président: A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

Le président: A l'ordre. Au moment où la séance a été suspendue à 6 heures, nous en étions à l'annexe D et le député d'Edmonton-Est avait la parole.

M. Yurko: Monsieur le président, je crois qu'il me reste à peu près 12 minutes. Je tiens à ce que cela soit bien compris. Je ne pense pas utiliser entièrement ces 12 minutes, mais j'aimerais qu'on le note au compte rendu.

Permettez-moi de poursuivre à propos de mon scénario relatif à l'approvisionnement en pétrole qui se fonde sur la construction d'environ 12 usines de traitement des sables bitumineux d'ici 1990 pour en arriver à l'autonomie pétrolière au Canada. Je ne prône pas ce calendrier de construction en Alberta parce que l'Alberta ne pourrait tout simplement pas en venir à bout. Ce n'est qu'un scénario que je présente pour établir la nécessité de porter les prix du pétrole au niveau mondial le plus tôt possible. Si nous voulions recueillir assez de fonds pour construire une usine de sables bitumineux à partir des augmentations du prix du pétrole tiré des sources conventionnelles, il nous faudrait, au rythme de production actuel, augmenter de \$12 le prix du baril de pétrole pour réunir en un an les six milliards de dollars nécessaires.

Selon ce scénario, si nous voulions construire 12 usines de sables bitumineux en 12 ans afin d'en arriver à l'autonomie pétrolière au Canada, en supposant que les découvertes dans la

Les subsides

mer de Beaufort et au large des côtes de l'Est s'avèrent finalement décevantes, il nous faudrait, compte tenu de l'inflation, au bas mot un peu plus de 100 milliards de dollars. Si l'on veut que cette industrie reste ou revienne aux mains des Canadiens, au lieu d'importer des capitaux qui en feront une propriété américaine, il faudrait alors recueillir ces fonds au Canada. Et si l'on veut recueillir ces fonds au Canada en augmentant le prix du pétrole tiré des sources conventionnelles, qui s'épuisent chaque année, comme je l'ai mentionné, au rythme de 100,000 barils par jour—c'est le rythme d'épuisement des réserves conventionnelles de l'Alberta—il faudrait augmenter aujourd'hui le prix du pétrole conventionnel de \$25 le baril, c'est-à-dire en fixer aujourd'hui le prix à \$38 le baril afin de réunir les fonds nécessaires à la construction des 12 usines de sables bitumineux qu'il nous faudrait pour que le pays se suffise en pétrole en 1990.

Quelle est l'autre possibilité? C'est d'importer du pétrole et d'exporter nos dollars, c'est-à-dire notre bien. Cette possibilité est inacceptable. Comme l'a dit le ministre, il est essentiel de choisir toute de suite, car il faut attendre douze ans avant qu'une usine de traitement des sables bitumineux puisse entrer en activité. Ce n'est pas un projet que l'on peut réaliser en un tournemain. Oui, il faut douze ans entre la mise en chantier et l'entrée en service d'une usine. Voilà pourquoi le temps presse. Le gouvernement, la Chambre et le public canadien doivent rechercher l'autarcie en matière de pétrole dès maintenant et trois moyens s'offrent à nous pour trouver les sommes énormes que cela exige: ou bien importer du capital et favoriser la mainmise étrangère sur nos ressources; ou bien au cours des prochaines années, imposer davantage le contribuable canadien par l'entremise des différentes formes de taxation; ou bien élever le prix du pétrole classique presque jusqu'au niveau mondial.

A mesure que nous allons relever les prix du pétrole, les États-Unis vont commencer à mettre en valeur leurs propres ressources d'hydrocarbures, entre autres le charbon. Pour que la gazification et la liquéfaction du charbon soit rentable, il ne faut pas que ces opérations coûtent plus que \$30 à \$50 le baril. Par conséquent, nous n'avons pas le choix, à moins d'exporter notre richesse comme les États-Unis l'ont fait depuis 10 ans.

J'aurais une autre chose à ajouter. Le 14 août dernier, j'ai rédigé un mémoire en ma qualité de membre du comité sur l'énergie, proposant la formation d'une banque nationale d'énergie. Pourquoi croyez-vous que j'ai écrit cette lettre? Parce que, de concert avec d'autres, j'ai participé à la mise sur pied du fonds du patrimoine de l'Alberta. La province de l'Alberta est propriétaire de ses ressources pétrolières et, je le répète, ces ressources s'épuisent au rythme de 100,000 barils par jour. L'Alberta a droit à des redevances, redevances qu'elle fixe elle-même. A l'heure actuelle, la redevance sur les augmentations excédentaires est de 50 p. 100. L'argent va donc s'accumuler pour l'Alberta en vertu de la prérogative constitutionnelle relative à toute augmentation de prix.

● (2010)

L'Alberta peut investir l'excédent de capital de deux façons. Comme c'est une province canadienne, elle peut l'investir dans les banques à charte canadiennes, lesquelles retourneront cet argent aux Canadiens très rapidement. Cependant, on ne peut ainsi diriger les investissements. Les banques placeraient l'argent un peu partout, dans l'immobilier et dans toutes sortes